

RUE 189

Journal de l'inter-région

SNAD CGT

11
+
30
+
34
+
48
+
66

Numéro 19 bis

Communiqué

Après un nouvel examen des résultats du scrutin du 30 mai 2013, le SNAD CGT a constaté qu'une erreur s'est produite dans la répartition des sièges entre organisations syndicales. En effet, l'attribution du 6ème siège ne peut revenir au SNAD CGT mais à Solidaire. Le SNADCGT a donc informé le 4 juin 2013 le président de la CRM ainsi que le service central de l'EPA Masse.

La répartition des sièges est désormais la suivante :

SNAD CGT : 2 sièges

CFDT : 1 siège

USD FO : 1 siège

UNSA : 1 siège

SOLIDAIRES : 1 siège

Nous regrettons cette erreur collective puisque toutes les organisations syndicales et l'administration étaient d'accord avec les résultats annoncés...